

Monsieur le Premier ministre : ne transformez pas l'apprentissage en variable d'ajustement budgétaire

Sept ans après la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », qui avait fait de l'apprentissage l'un des grands leviers d'insertion des jeunes et de réponse aux besoins en compétences des entreprises, l'État revient brutalement sur l'élan qu'il avait lui-même encouragé. Révision des coûts contrats, baisse des aides aux employeurs d'apprentis, instabilité du cadre réglementaire, quasi-disparition des moyens confiés aux Régions pour soutenir les CFA... Cela impacte les fondements du nouveau modèle de l'apprentissage mis en place en 2020.

Nous ne contestons pas la nécessité de maîtriser la dépense publique. Mais nous refusons que l'apprentissage soit regardé d'abord comme une charge. L'apprentissage est un investissement : pour l'emploi des jeunes, pour la transmission des savoir-faire, pour la compétitivité de nos entreprises et pour les compétences dont la France a besoin si elle veut rester une grande puissance productrice. À l'heure où le chômage des jeunes repart à la hausse, affaiblir l'apprentissage serait une faute économique, sociale et industrielle.

Les CFA sont aujourd'hui pris en étau. Les branches professionnelles et leurs OPCO n'ont pas les budgets nécessaires pour maintenir durablement à niveau les plateaux techniques de formation. Les CFA, confrontés à la modération des niveaux de prise en charge des contrats, n'auront plus les marges suffisantes pour amortir leurs investissements. Or former des jeunes garçons et filles à la chaudronnerie, à la mécanique, à la cuisine, aux soins, à l'électricité ou à la maintenance ne se fait pas dans une salle banalisée : cela exige des équipements modernes, coûteux, renouvelés, alignés sur les réalités de l'entreprise.

Jusqu'ici, seules les Régions pouvaient répondre à cet enjeu d'investissement lourd, parce qu'elles disposent d'une vision consolidée des besoins économiques de leur territoire et de la carte des formations professionnelles initiales. Elles savent où se trouvent les tensions de recrutement, les métiers rares, les filières stratégiques, les zones rurales. En retirant aux Régions l'essentiel de leurs moyens d'intervention, l'État fragilise cet équilibre patiemment construit avec les CFA, les entreprises, les lycées professionnels, les branches et les acteurs économiques.

La Région, la FNADIR Pays de la Loire et les acteurs locaux de l'apprentissage déplorent profondément la décision du Gouvernement. Car derrière les lignes budgétaires, il y a des jeunes qui préparent leur avenir professionnel avec une voie concrète vers l'emploi, des entreprises qui s'engagent à les former à leurs métiers, des CFA qui investissent pour préparer aux métiers de demain, et des territoires qui ne peuvent se permettre de perdre les compétences qui font leur développement économique.

Regardons la réalité en face : le modèle dans lequel nous avons collectivement investi ne permettra plus de maintenir partout un appareil de formation au niveau attendu. Il conviendra alors de renforcer l'apprentissage des compétences techniques directement en entreprise, de développer beaucoup plus fortement les dons, mécénats et financements des entreprises en faveur des CFA, et de mutualiser massivement les plateaux techniques des lycées professionnels en les ouvrant davantage aux apprentis.

Mais ces adaptations ne peuvent être réalisées en un claquement de doigts et elles ne sauraient masquer l'essentiel : un grand pays industriel ne prépare pas son avenir en réduisant ses capacités de formation. Monsieur le Premier ministre, ne cédez pas à une vision purement comptable de l'apprentissage. Ne laissez pas s'installer l'idée que former un jeune serait une dépense de trop. Défendre l'apprentissage, c'est défendre l'emploi, la production, les territoires et la promesse républicaine d'une qualification pour chacun. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement à rouvrir sans délai une trajectoire stable, lisible et soutenable pour l'apprentissage, avec les Régions et les acteurs de terrain.

Signataires :

Christelle MORANÇAIS,

Présidente de la Région Pays de la Loire

Raphaël ROBERT,

Président de la FNADIR Pays de la Loire

André MARTIN,

Vice-président de la Région

en charge des Lycées et de la formation initiale

Jean-Luc CATANZARO,

Vice-président de la Région

en charge de l'emploi et de la formation continue

Cosignataires :

Bertrand SCHAUPP, Président du MEDEF Pays de la Loire

Anouk ULLERN, Présidente des Entrepreneurs Pays de la Loire

Éric GIRARDEAU, Président de l'U2P Pays de la Loire

Frédéric TRIOU, Secrétaire général de l'Union Départementale 44 CFE-CGC

Anthony MENARD, Président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Pays de la Loire (FRSEA)

Pascal JOUSSE, Président de la commission emploi de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Pays de la Loire (FRSEA)

François-Xavier MARCHAIS, Président de l'UIMM Pays de la Loire
Sébastien GEORGE, Président de France Chimie Ouest Atlantique
Sébastien BUHOUR, Président de POLYVIA Pays de la Loire
Caroline ANQUETIL, Présidente de la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation professionnelle de l'Industrie Papier Carton - CPNEF
Jean-Paul CHAPELEAU, Président de la Fédération des Industries Nautiques
Jacques MARTIN-LALANDE, Président de Mode Grand Ouest
Bertrand CORDIER, Président de CINOV-OUEST
Alain LACOUR, Président de la CAPEB Pays de la Loire
Christophe GAUDOU, Président de la CAPEB 44
Christelle DELOCUHE, Présidente de la CAPEB 49
Sylvain LOINARD, Président de la CAPEB 72
Lucie AMELINEAU, Présidente de la CAPEB 85
Jérôme ROUET, Président de la Fédération régionale des Travaux Publics des Pays de la Loire
Jean-Luc CARRÉ, Président du Syndicat National des Entreprises du Froid, d'Equipements de Cuisines Professionnelles et du Conditionnement de l'Air
Bertrand BILLAUD, Président de la Fédération Nationale de l'Automobile Pays de la Loire
Grégory CORDIER, Président de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs Pays de la Loire (FNTV)
Patrick GROUSSIN, Co-Président de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs Pays de la Loire (FNTV)
Stéphane CAUCHY, Secrétaire général de l'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE) Pays de la Loire
Yvon PELTANCHE, Président des Entreprises du Voyage - Centre Ouest
Philippe MUNIER, Délégué régional Ile de France-Centre-Ouest de Transport & Logistique de France (TLF)
Anne AVEL, Responsable territoriale Pays de la Loire de l'Association Nationale pour la Formation Automobile
Ludovic MADEC, Président de l'Union Maritime Nantes Port
Christophe VIAN, Président de la Fédération professionnelle des entreprises de Recyclage, de Réemploi et de l'Économie circulaire (FEDERREC OUEST)
Alexandre THIEBAUD, Président de l'Union des Métiers de l'hôtellerie restauration Pays de la Loire (UMIH)
Olivier DARDÉ, Président de l'Union des Métiers de l'hôtellerie restauration 44 (UMIH)
Loïc CORBEL, Président du Groupement des Hôtelleries et Restaurations du Grand Ouest
Nicolas CHARRIER, Président de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air des Pays de la Loire
Luc-Paul PRÉVOST, Président de la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi en Agriculture
Mathieu GHISLAIN, Délégué régional des Entrepreneurs des Territoires Pays de la Loire
Vincent JOZELON, Président de la Commission Régionale Emploi Formation de l'UNEP - Les Entreprises du Paysage - Délégation Pays de la Loire

José JOUNEAU, Président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
Pays de la Loire

Nadia HADJERI, Présidente du groupe régional Pays de la Loire Les Acteurs de la Compétence

Sébastien MOUNIER, Président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée Val de Loire Océan

Christophe TERRIEN, Président de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers 44

Michel GICQUEL, Président de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine 72

Isabelle CHATAIGNER, Présidente du CPRPL Pays de la Loire et trésorière adjointe du Conseil
National Professionnel des Préparateurs en Pharmacie d'Officine

Sylvie GAREL, Déléguée régionale Pays de la Loire de la Fédération Française des Services à la
Personne et de Proximité

Christophe GILLET, Délégué départemental de la Fédération des entreprises de Services à la
Personne et de Proximité 72

Robert DUFOUR, Délégué régional de NEXEM

Priscilla LE HOUÉROU, Déléguée régionale de COORACE Pays de la Loire

Marie-Claude BOUTIN, Présidente du Comité régional ADMR Pays de la Loire

David ALLION, Président de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail 44 (CGAD)

Ludovic LORAY, Président de la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des
Services 44 (CNAMS) et Président de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure 44

Chantal GOICHON, Présidente de la Confédération Nationale Artisanale des Métiers de Service
et de la Fabrication - CNAMS Pays de la Loire

Aline ROUXEL, Déléguée départementale 44 de la Confédération Nationale Artisanale des
Instituts de Beauté (CNAIB-SPA)

Sonia DEBONO, Déléguée départementale 53-72 de la Confédération Nationale Artisanale des
Instituts de Beauté (CNAIB-SPA)

Magali BARANTIN, Présidente de l'Union Nationale des Entreprises de la Coiffure Pays de la
Loire et de l'Union Nationale des Entreprises de la Coiffure 72

Mickaël DOIRE, Président de la Fédération des artisans bouchers charcutiers 72 et Vice-
président de la Fédération régionale des artisans bouchers charcutiers Pays de la Loire

Charlotte GUILLONNEAU, Présidente de la Fédération de la Boucherie 44 et Co-Présidente de
la Fédération de la Boucherie régionale Pays de la Loire

Aurélien ALLAIZEAU, Président de la Fédération de la Boulangerie Pâtisserie Pays de la Loire
et Président de la Fédération de la Boulangerie Pâtisserie 85

Patrice BERNARD, Président de la Fédération de la Boulangerie artisanale 49

Rudy FORMOSA, Président de la Fédération de la Boulangerie Pâtisserie 72

Jean-François REYNOUARD, Président de la CCI Pays de la Loire

Joël FOURNY, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Pays de la Loire

Olivier LEBERT, Président de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Frédéric DELEMAZURE, Président de l'URADEL Pays de la Loire

Pascal VENDÉ, Président d'Excellence Pro Pays de la Loire

François MOINARD, Président du CNEAP Pays de la Loire

Michel DAUTON, Président du CFA Métiers de nos Territoires - Réseau CNEAP Pays de la Loire